

**ETUDE DIAGNOSTIC ET DE DEFINITION D'UN  
PROGRAMME D' ACTIONS POUR LA  
RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES SUR  
LES BASSINS DE L'AVORT, DU SAINT AUBIN ET  
UNE PARTIE DU BORD DE LOIRE**

Avis aux habitants des communes et communes déléguées de **Chalonnnes-sur-Loire, Rochefort-sur-Loire, Denée, Saint-Jean-de-la-Croix, Blaison-Gohier, Saint-Rémy-la-Varenne, Coutures, Le Thoureil, Chemellier, Saint-Georges-des-Sept-Voies, Grézillé, Gennes, Louerre, Ambillou-Château, Louresse-Rochemenier, Denezé-sous-Doué, Meigné, Chênehutte-Trêves-Cunault, Verrie et Saumur.**

**UN TECHNICIEN EST SUSCEPTIBLE DE PASSER SUR VOTRE  
TERRAIN, EN BORD DE COURS D'EAU, EN MAI OU JUIN 2020**

Le Syndicat Layon Aubance Louets a été mandaté par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et la Communauté de Communes Loire Layon Aubance pour organiser et **réaliser une étude sur des cours d'eau** et leurs principaux fossés associés. Celui-ci va être réalisé par une société spécialisée en milieux aquatiques, Hydro Concept, dans le respect des consignes sanitaires.

Cet état des lieux doit notamment améliorer les connaissances en réalisant des relevés de terrain. Il s'agit de visualiser l'état des cours d'eau et principaux fossés du territoire concerné (voir cartes jointes). **En lien avec ses habitants et usagers**, les résultats permettront **d'élaborer un programme d'actions visant à restaurer les milieux aquatiques et à mettre en valeur le patrimoine** naturel, piscicole, agricole, culturel et historique.

Pour réaliser une telle expertise, les agents de la société Hydro Concept doivent réaliser une prospection à pied le long des cours d'eau et principaux fossés. Dans ce cadre, ils vont devoir se déplacer sur des parcelles publiques et privées. Dans tous les cas, **les opérateurs ne s'intéressent directement qu'au cours d'eau et fossés majeurs, ainsi qu'aux abords immédiats (bande de 10 à 50 m maximum de part et d'autre du cours d'eau)**. Les observations recueillies sont : présence d'arbres en travers ou d'obstacles, présence de drains/rejets, espèces exotiques envahissantes, caractéristiques du cours d'eau (sa largeur, profondeur, etc.), l'état de la végétation, les ouvrages routiers, etc.

**En aucun cas, les opérateurs ne vont s'intéresser aux installations, bâtiments et/ou structures privées n'ayant pas de lien avec le cours d'eau ou fossé majeur prospecté.**

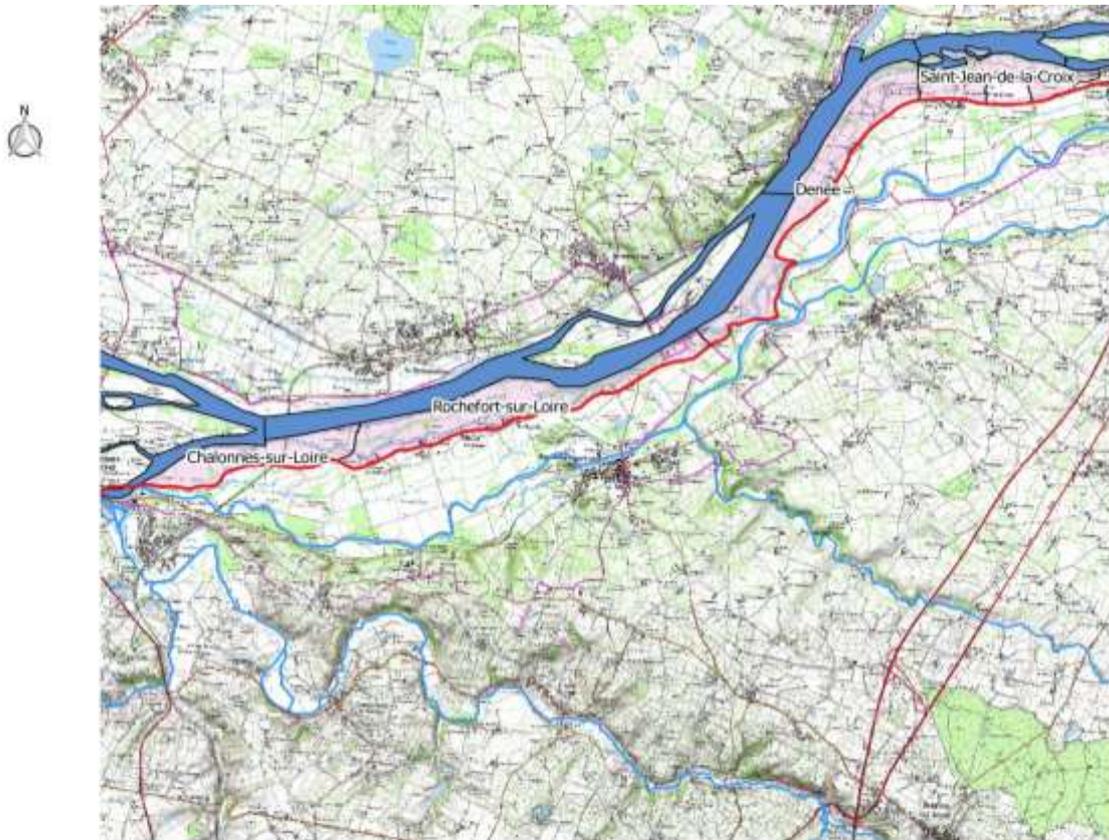
**Une attention particulière sera portée au respect des propriétés privées bordant les linéaires prospectés.** Les opérateurs sont équipés de gilet de couleur orange fluo afin d'être facilement identifiables lors de la prospection.

Si vous souhaitez avoir des renseignements complémentaires ou donner des recommandations particulières pour l'accès à vos parcelles, contactez :

**Syndicat Layon Aubance Louets** : Marie JAOUEN, technicienne. Tél. : 06.48.38.77.05

Mail : [m.jaouen@layonaubancelouets.fr](mailto:m.jaouen@layonaubancelouets.fr)

**HydroConcept** : Grégory DUPEUX. Tél. : 02 51 32 40 75



### Légende

 Territoire concerné par l'étude

Réalisation : syndicat Layon Aubance Louets, Avril 2018  
Données : BD Carthage, BRGM 2018, infoSIG



### Légende

 Territoire concerné par l'étude

Réalisation : syndicat Layon Aubance Louets, Avril 2018  
Données : BD Carthage, BRGM 2018, infoSIG